



**COMMUNE
DE SALVAGNAC**
81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18

Fax. 05.63.33.57.73

Courriel: mairie.salvagnac@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, mardi 12 janvier à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamé par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis dans la salle annexe du Conseil Municipal de la Mairie 4 rue Caraven Cachin sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : M. MIRAMOND Bernard, M. LECOMTE Olivier, M. BALARAN Roland, Mme BRUNWASSER Mireille, Mme ADDED Régine, M. GERAUD Yves, Mme ALBAUT Edwige, M. CHANEZ Philippe, Mme CHEVALIER Virginie, M. LOGER Maxime, M. VILLARET Bernard, Mme MASSAT Frédérique

A donné procuration : Mme AUBERTIN Sonia à Mme PRADIER Antoinette
Absent excusé : M. ANCILOTTO François,

Secrétaires de séance : Mme Frédérique Massat, Mme Christelle TORENTE

PRÉALABLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 novembre 2020 :

Approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :

1 - : Proposition d'un nouveau contrat photocopieur

M. Lecomte et M. Loger présentent une étude comparative sur 5 contrats de fournisseurs de photocopieurs. Ils ont rencontré le fournisseur le mieux placé pour confirmer la nature du contrat avant présentation au Conseil Municipal. Entreprise installée à Marssac. L'impression de l'Écho du Tescou sera externalisée chez un imprimeur. La mairie n'aura plus la charge du photocopieur de l'école assurée par la Communauté d'Agglomération sauf, éventuellement,

pour les photocopies couleur. Il s'agit d'un nouveau marché afin de réaliser des économies qui prendra effet à partir de septembre 2021.

2 - : Nomination Régisseur adjoint

Mme Gwenaëlle Boissel, adjoint administratif territorial, est nommée régisseur adjoint à l'unanimité.

3 – : Règlement intérieur du conseil municipal

Les élus ont donné leur avis sur le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Il est approuvé à l'unanimité.

4 – : Convention de prestation de service. Compétence assainissement collectif des eaux usées

La commune, comme la majorité des communes de la Communauté d'Agglomération, reprend la compétence assainissement et pourra à nouveau fixer les tarifs de l'abonnement et les taux de la taxe d'assainissement et de raccordement. La Communauté d'Agglomération conserve la facturation par le syndicat des eaux.

Travaux à réaliser : reprise du lagunage, installer un dégrilleur en amont de la zone de lagunage, reprise des tampons (3 restent à réparer), station d'épuration en cours de réparation (réactiver les boues), étanchéité du réseau contrôlé et suivi. Projet de former un employé municipal et un élu pour la maintenance des installations. Un service du Conseil Départemental (SATESE) fait des analyses régulièrement et peut prodiguer des conseils.

Convention Adopté à l'unanimité.

5 – : Engagement des dépenses d'investissement

Autorisation de signer les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % du budget avant le vote du budget 2021.

Adopté à l'unanimité.

6 – : Point sur l'avancement des projets :

Espace Culturel : les travaux ont bien avancé dans le respect des délais. Fin des travaux dans le courant du mois d'avril 2021.

Extension salle Omnisports : M. Lecomte reprend l'historique de la demande de subventions (74 535.02 € H.T.). Le montant des travaux ne nécessite pas d'appel d'offre, le plafond étant

remonté à 100 000€. Par contre, il est nécessaire de produire deux devis comparatifs par corps de métier. Début 1^{er} semestre 2021.

City-Park, vélo-cross : toutes les demandes de subventions (67 469.50 € H.T.) sont envoyées avec l'objectif d'atteindre 80 % de financement. Les travaux vont démarrer pour le city-park : fin des travaux prévue en mars 2021. Le vélo cross sera terrassé en suivant si le temps le permet après le terrassement du city-park. Il faut dessiner le parcours : les adolescents intéressés seront sollicités pour donner des idées ;

Isolation combles et fenêtres de la mairie : Deux plans de financements ne peuvent être sollicités auprès de la Région pour un même projet. C'est pourquoi, il y a tout intérêt à étudier la rénovation de la mairie dans sa globalité afin d'obtenir des subventions pour l'ensemble des travaux nécessaires. - Les études sont en cours.

Cheminements doux : subventions accordées en partie (43 106 € H.T. sur une demande globale de 76 107.45 € H.T.), nous attendons le fond de concours de la Communauté d'Agglomération.

Toile de Dèze :

Projet financé à 80 %. Coût pour la mairie de 5300 euros

Le comité en charge du financement participatif pour la toile de Dèzes s'est réuni jeudi 7 décembre 2020, tout d'abord à l'église puis à la mairie et a déterminé l'emplacement de la toile. Reste à chiffrer le coût de l'installation qui sera financée en financement participatif

La plaque du Chemin Samuel Paty a été installée pendant les vacances, l'inauguration officielle aura lieu dès que les conditions sanitaires le permettront, avec la participation de l'école.

Les allées Jean-Jaurès ont été refaites provisoirement dans l'attente de nouveau projet centre bourg

Création d'une voirie simple partant du chemin de la Péchique le long des jardins partagés pour aller jusqu'au bas de l'hôtel des deux Vallées et à terme jusqu'à la parcelle 158 et au-delà : un géomètre a été mandaté pour contacter les propriétaires riverains et faire les plans de cette voirie.

QUESTIONS DIVERSES

1/ L'installation de la fibre optique est prévue en 2022 : on attend l'accord de l'architecte des bâtiments de France pour mettre en place le local de raccordement (NRO) en face du cimetière

Deux répartiteurs seront placés un près de la boîte aux lettres place de la Mairie et route des crêtes au lieu-dit Inche.

Pour s'abonner à la fibre chacun aura le choix de l'opérateur qui prendra en charge le raccordement.

2/ Vaccination anti-covid : recensement pour les plus de 75 ans et appel par le secrétariat de mairie pour comptabiliser le nombre de vaccins à prévoir à la demande de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

3/ Les aides à la rénovation évoluent : le département porte le projet – voir Echo du Tescou n° 141 pour plus d'informations.

4/ Installation de l'atelier de réparation d'électroménager « Marcel et Valentin » rue Gérard Roques dans un local municipal : plateforme pour la pérennité des appareils électroménagers à coût modéré et dans le respect de la planète

5/ Le conservatoire des variétés anciennes de Puycelci a été consulté pour créer un verger en bas du jardin du couvent. L'employé municipal espace vert sera formé à la taille. La mairie s'est équipée en matériel d'entretien espaces verts.

TOUR DE TABLE

Mireille Brunwasser : enveloppe « rénovation du petit patrimoine » porté par l'agglo : possible de proposer la Passerelle aux Sourigous, les Croix à St pierre et chemin de Laspeyre. Devis et dossier à envoyer avant fin janvier 21.

Frédérique Massat : la première réunion annuelle du Comité marché a eu lieu lundi 11 janvier 21 à la mairie. Elle a pour but de permettre aux commerçants et aux usagers des marchés de faire remonter au conseil municipal les améliorations possibles dans le fonctionnement des marchés de Salvagnac. Recommandation principale : veiller à limiter la concurrence au sein des marchés. La grande majorité des commerçants est satisfaite. Le marché de produits locaux du mercredi soir a déposé les statuts de son association à la Préfecture et signera la convention prochainement. Chaque membre est à jour pour 2020 en ce qui concerne le paiement des places.

Virginie Chevalier : manque de poubelles sur les allées, inventaire à faire. Problème de la vitesse à respecter aux Barrières. M le Maire : on attend la réponse du département pour la sécurisation du carrefour des Barrières.

Bernard Villaret : revoir l'entretien des jeux du jardin du couvent. Contacté par Citrus pour 4 matinées de travail (peinture des jeux aux Sourigous par exemple)

Philippe Chanez : le chemin de Laspeyre est dangereux, il faudrait l'élargir à certains endroits. Une buse est bouchée.

Il demande la raison de l'abattage de platane route de Rabastens. M le Maire : Terrain constructible qui a nécessité de couper les arbres pour la sécurité de la sortie sur la départementale. On replante une vingtaine de fruitiers dans le village en compensation. Il va falloir aussi abattre des peupliers aux Sourigous qui sont dangereux en cas de forte tempête et un autre route du Buc.

Pose la question de la diffusion des informations au sein du CM : le compte-rendu des réunions d'adjoints leur sera envoyé.

M le Maire : les commerçants de Salvagnac locataires de la mairie et contraints à la fermeture

de leur établissement ont été exonérés de loyer pendant les mois de confinements.

Régine Added : Les spectacles de la Scène Nationale d'Albi (S.N.A.) sont annulés jusqu'au 17 janvier. Les compagnies ont été dédommagées par la S.N.A.. En mars et avril ils auront peut-être lieu. La mairie renouvelle la convention pour trois ans « spectacles à Salvagnac et un à Albi. Le public a répondu présent en nombre. Certains spectacles annulés pourront être reportés.

Olivier Lecomte : remercie Laurent Chevalier pour le projet de réfection de la petite Guinguette. Travaux à effectuer pour l'été.

M. le Maire lève la séance à 23h30

